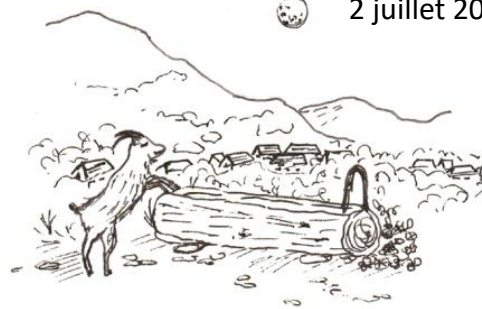


Brève info

quelques nouvelles du village



TOUR DE FRANCE – SAMEDI 18 JUILLET 2026

Informations pratiques - habitants et les visiteurs

Le samedi **18 juillet 2026**, Geishouse accueillera le passage du **Tour de France**. Cet événement exceptionnel attirera plusieurs milliers de visiteurs dans notre commune.

Afin d'assurer la sécurité de tous et le bon déroulement de cette journée, des restrictions de circulation et de stationnement seront mises en place plusieurs jours avant le passage de la course.

Vous êtes habitant de Geishouse ? Vous accueillez de la famille ou des amis ? Vous louez un gîte ? Nous vous invitons à transmettre ces informations aux personnes concernées afin de faciliter leur venue.

Nous sommes conscients que ces restrictions pourront occasionner quelques désagréments. Elles sont toutefois indispensables pour assurer la sécurité des habitants, des spectateurs et de la tenue de la course.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre coopération afin que cette journée soit une réussite pour tous.

Les principales dates à retenir

Lundi 13 juillet - 8h00

Interdiction de circulation des camping-cars et caravanes sur l'axe Moosch-Geishouse (sauf réservation au camping). Stationnement des camping-cars interdit dans le village, mais toléré au terrain de football.

Jeudi 16 juillet - 8h00

Fermeture de la rue du Ballon et de la voie verte à la circulation, sauf ayants droit munis d'un laissez-passer délivré par la mairie. Aucune autorisation ne sera délivrée pour la collecte de bois. Un agent de sécurité privé contrôlera tous les accès.

Jeudi 16 juillet - 13h00

Les accès à Geishouse depuis Moosch et Saint-Amarin seront réservés aux riverains et aux personnes disposant d'une réservation dans un gîte ou au camping. Contrôles de gendarmerie avec justificatif obligatoire (justificatif de domicile, carte d'identité avec une résidence à Geishouse, justificatif de réservation). Stationnement strictement interdit rue de Saint-Amarin, rue du Ballon et sur le parking des randonneurs. Les parkings communaux restent à disposition des habitants.

Samedi 18 juillet - 6h00

Mise en place des barrages filtrants sur tous les accès à Geishouse. L'entrée dans le village ne sera possible qu'avec un laissez-passer délivré par la commune.

Samedi 18 juillet - 13h00

Fermeture complète des accès au village depuis Moosch et Saint-Amarin – sauf autorisations spéciales.

Vers 18h00

Réouverture progressive des routes après le passage de la voiture balai.

Vous habitez Geishouse

- Évitez, dans la mesure du possible, de circuler en voiture le samedi **18 juillet entre 6h00 et 18h00**.

- Si vous devez impérativement vous déplacer, pensez à demander votre laissez-passer suffisamment à l'avance. Privilégiez l'axe Saint-Amarin – Geishouse.
- La plateforme des déchets verts sera exceptionnellement **fermée** le samedi 18 juillet.
- Les barrages filtrants entraîneront des temps d'attente importants. Anticipez vos déplacements.

Vous séjournez à Geishouse

Vous hébergez des vacanciers ou recevez de la famille ou des amis ?

Merci d'informer vos hôtes des conditions d'accès au village :

- Avant le samedi à 6h00 : ils doivent être munis d'un justificatif de réservation ou d'un justificatif d'hébergement.

- À partir du 18 juillet à 6h00 : un laissez-passer sera obligatoire.

En les informant en amont et en leur transmettant les justificatifs nécessaires, vous contribuerez à faciliter leur arrivée et à assurer le bon déroulement des contrôles d'accès.

Vous devez intervenir professionnellement dans la commune ?

Les professionnels (livraisons, artisans, aides à domicile, etc.) sont invités à contacter la mairie afin d'organiser leur accès, conformément aux restrictions ci-dessus.

Vous venez assister au passage du Tour de France ?

Suivez les indications des forces de l'ordre et des bénévoles. Utilisez exclusivement les zones de stationnement autorisées et respectez les interdictions de circulation.

Les laissez-passer

Toute personne souhaitant accéder à Geishouse le samedi **18 juillet entre 6h00 et 13h00** devra être munie d'un laissez-passer délivré par la commune.

Chaque demande devra préciser :

- Nom et prénom ;
- Adresse ;
- Numéro d'immatriculation du véhicule ;

- Motif du déplacement.

Pour accéder à la rue du Ballon à partir du jeudi 16 juillet 8h00, un laissez-passer sera aussi nécessaire.

Les demandes sont à adresser **avant le jeudi 16 juillet** à: mairie.geishouse@geishouse.fr.

Soins à domicile

Nous avons pris attache avec le **cabinet de soins infirmiers de Moosch** pour garantir la continuité des soins. Si vous faites appel à d'autres professionnels de santé à domicile, n'hésitez pas à revenir vers nous le plus vite possible pour trouver des solutions.

Si vous bénéficiez d'une autre aide à domicile, il faudra également lui communiquer les contraintes liées à l'accès au village et l'inviter à se rapprocher de la mairie pour obtenir un laissez-passer au village le samedi.

Quelques questions que vous vous posez :

Je reçois de la famille ou des amis ce week-end. Comment pourront-ils entrer dans le village ?

Avec un justificatif avant le samedi 6h00. Avec un laissez-passer délivré par la mairie après 6h00.

Je suis propriétaire d'un gîte. Comment mes locataires pourront-ils accéder au logement ?

Ils devront être munis de leur justificatif de réservation et respecter les consignes de circulation en vigueur.

Je dois me rendre à un rendez-vous médical ou recevoir un professionnel.

Contactez la mairie dès que possible afin que votre situation puisse être prise en compte et qu'un laissez-passer vous soit fourni, si la situation le justifie.

Bénévoles

Nous avons besoin de bénévoles pour organiser le stationnement le long de la départementale entre Geishouse et Moosch. Ce groupe de bénévoles est géré par la CCVSA et sera doté d'un T-shirt, d'une casquette et d'un tote bag avec une collation.

Un autre groupe de bénévoles, cette fois-ci géré par la commune, serait souhaitable à la Hoehe pour aider à filtrer les accès au village.

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie. **Nous avons besoin de vous pour sécuriser les accès au village.**

La course

Vous souhaitez voir passer les coureurs du Tour de France dans Geishouse (**rue de Saint-Amarin et rue du Ballon**) ? Voici les **horaires prévisionnels** de passage des coureurs :

- **16h51** : passage des premiers coureurs à **Saint-Amarin**.
- **17h04** : passage des premiers coureurs sur la **voie verte Geishouse - Haag**.

Les horaires pouvant varier légèrement en fonction de la vitesse de la course, nous vous conseillons d'arriver en avance. Le peloton ne mettra que quelques secondes à passer : soyez ponctuels pour ne rien manquer !

À noter : la caravane publicitaire ne traversera pas Geishouse. Elle quittera l'itinéraire officiel avant Saint-Amarin. Si vous souhaitez en profiter, il faudra donc vous rendre au Haag lors du premier passage sur la route des Crêtes à 12h26 ou ailleurs sur le parcours.

Pour connaître le détail de l'étape, les horaires, les animations organisées dans la vallée et les informations pratiques, rendez-vous sur le site de l'Office de Tourisme de la Vallée de Saint-Amarin (Hautes Vosges d'Alsace)

Du côté des animations

Associations de Geishouse : « Au Sattel et sur le petit parking à la Hoehe, vous pourrez trouver deux stands tenus par les associations de Geishouse réunies. Boissons fraîches, petite restauration et bonne humeur seront au rendez-vous... Au plaisir de vous y croiser ! »

Auberge des Vosges : « À l'occasion du passage du Tour de France, Martine vous proposera des assiettes de crudités, des fleischnakas, des tartes aux fruits et des boissons diverses à son Auberge, tout au long de cette journée. »

Camping Natur'camp : « Venez vivre le passage du Tour de France avec nous dans une ambiance chaleureuse et conviviale ! Profitez de l'événement autour d'une petite restauration (saucisses-frites, desserts maison, crêpes...) et de boissons fraîches tout au long de la journée.

Pour être au plus près de la course et encourager les coureurs, retrouvez-nous également à la place Zumbiehl, sous le parking des randonneurs, où une buvette sera installée. »

Mehrbächel : « L'Auberge du Mehrbächel sera fermée pour le service du midi. En revanche, nous serons ouverts le samedi soir aux horaires habituels. »

DONNONS DES ELLES AU VELO

Le **vendredi 17 juillet**, veille du passage du Tour de France, venez encourager l'association **Donnons des Elles au Vélo**, qui traversera Geishouse entre **17h50 et 18h10**.

Cette équipe de **8 cyclistes féminines** relèvera le défi de parcourir **l'intégralité de l'étape du Tour de France**, un jour avant le peloton professionnel masculin. Elles seront accompagnées de **35 femmes et 35 hommes**, qui pourront les rejoindre en s'inscrivant gratuitement sur le site de l'association.

Le concept vous plait ? N'hésitez pas à vous inscrire pour les accompagner sur l'ensemble de l'étape ou sur une demi-étape. **Les vélos à assistance électrique sont les bienvenus !**

Toutes les informations et les inscriptions sont disponibles sur le site internet de l'association :

<https://www.donnonsdeselles.net/>

LE HIBOU DU SATTEL

Depuis plusieurs décennies, une statue de hibou trônait fièrement au **virage du Sattel**, en-contrebas du Haag. Déposée au printemps afin de lui redonner une seconde jeunesse, elle s'est malheureusement révélée trop dégradée pour pouvoir être restaurée.

Alain Laurent s'est alors proposé pour sculpter un nouveau hibou. Le résultat est une véritable œuvre d'art, qui, nous l'espérons, résistera aux épreuves du temps et continuera de saluer randonneurs, cyclistes,

cueilleurs de champignons et tous les amoureux de la nature.

Un grand merci à Alain pour le temps qu'il a consacré à cette réalisation, pour son talent et sa générosité. Grâce à lui, le hibou du Sattel veillera encore de longues années sur son virage, affrontant les chaleurs de l'été, les brumes de l'automne, les neiges de l'hiver et le renouveau du printemps.

BUCHER

Le bûcher, initialement prévu le **20 juin**, a dû être reporté sur décision de Madame la Maire. En effet, les effectifs de sapeurs-pompiers disponibles ne permettaient pas d'assurer simultanément le piquet de sécurité réglementaire nécessaire au bon déroulement de la manifestation et la couverture opérationnelle de la commune en cas d'intervention.

Cette situation illustre les difficultés rencontrées par notre centre de première intervention et rappelle combien l'engagement de nouveaux **sapeurs-pompiers volontaires** est essentiel pour assurer la sécurité de la population tout en permettant le maintien des manifestations qui font vivre notre village. Avis aux volontaires !

La crémation du bûcher est reprogrammée le **samedi 29 août**. Nous espérons vous y retrouver nombreux !

PRESBYTERE

La rénovation du presbytère se poursuit avec les derniers travaux de finition à l'intérieur du bâtiment. La livraison est prévue au cours de l'été, pour une mise en location des quatre appartements à partir de **septembre 2026**.

Les annonces sont d'ores et déjà disponibles sur **LeBonCoin** ainsi que sur le **site internet de la mairie**. N'hésitez pas à les consulter ou à en parler autour de vous si vous connaissez des personnes susceptibles d'être intéressées.

L'inauguration du bâtiment aura lieu le **vendredi 28 août 2026**. Une dernière visite du presbytère, en compagnie de l'architecte, est également proposée le **28 août à 14h**. Les personnes souhaitant y participer peuvent s'inscrire auprès de la mairie au **03 89 82 30 60** ou par courriel à mairie.geishouse@geishouse.fr.

RELÈVES COMPTEURS D'EAU

La relève des compteurs d'eau aura lieu par la **SAUR du 08 au 10 juillet 2026, de 9h à 14h et de 15h à 19h**.

Merci de vous assurer de votre présence à domicile pendant ces plages horaires afin de permettre l'accès à votre compteur.

En cas d'indisponibilité, vous pouvez prendre rendez-vous avec la SAUR :

- par téléphone au 03 55 66 45 00
- ou via votre espace client SAUR

CALENDRIER DE LA DÉCHÈTERIE MOBILE

JUILLET 13h-19h :

- 01/07 à Moosch
- 09/07 à Fellingering
- 17/07 à Malmerspach
- 22/07 à Moosch
- 30/07 à Fellingering

SEPTEMBRE 13h-19h :

- 02/09 à Moosch
- 17/09 à Fellingering

NOVEMBRE 10h-16h :

- 06/11 à Malmerspach
- 18/11 à Moosch
- 26/11 à Fellingering

AOÛT 13h-19h :

- 07/08 à Malmerspach (huisseries, fenêtres, vitres)
- 12/08 à Moosch
- 20/08 à Fellingering
- 28/08 à Malmerspach

OCTOBRE 13h-19h :

- 02/10 à Malmerspach
- 14/10 à Moosch
- 29/10 à Fellingering

DÉCEMBRE 10h-16h :

- 04/12 à Malmerspach
- 16/12 à Moosch

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- 4 juillet : Kermesse de l'école
- 11 juillet : Marché, balade guidée, Fête Rock de l'été
- 18 juillet : Tour de France
- 24 juillet : Marché nocturne, le soir de 17h à 21h. Retrouvez les producteurs et artisans lors d'une soirée d'été, en mode guinguette ! Animation musicale de cors des Alpes par les Cors de la Haute Thur, restauration et buvette
- 8 août : Marché et balade guidée
- 9 août : Col'Attitude, course cycliste
- 21 août : Marché nocturne, le vendredi soir de 17h à 21h
- 28 août : Visite puis Inauguration du presbytère le vendredi 28 août

Retrouvez l'actualité de Geishouse sur geishouse.fr, Intramuros, et sur facebook : Geishouse actu' !

à bientôt !

